

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
 La Haye. Provinces.  
 Pour un an . . . 26 fl. 30 fl.  
 » six mois . . . 14 » 16 »  
 » trois mois . . . 7 » 8 »

**PHIX DES INSERTIONS.**  
 les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre  
 compris et 10 cts. par ligne au sus.

**BUREAU DE LA REDACTION**  
 à La Haye, Spui, n° 75.  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES**  
**ANNONCES,**  
 Chez M. van Weelden, libraire, Spui  
 et chez les Héritiers Doorman, li-  
 braires, Lange Pooten, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction *franc de port.*

LA HAYE, 28 Avril.

### Les républicains Belges.

Il y a un parti républicain, ou, pour parler plus exactement, des individus qui cherchent à en former un. Entr'eux, ils sont loin d'être d'accord. Chacun a son projet, qui est le beau idéal de la perfection. L'idée empruntée au projet du voisin, altère et le perd. L'archétype rêvé, mais tous s'entendent sur un point, à savoir de bouleverser ce qui est, sauf à voir plus tard ce qu'on substituera au présent.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'existe cette petite secte de rêveurs. Depuis des années elle s'est plîée à tous les rôles avec la docilité de l'âne. Bien des gens ont été pris, qui sont aujourd'hui tout étonnés de se trouver face à face avec elle. Pour notre part, nous avons vu dès l'origine semer la graine de charbon, nous avons dit quels engins en sortiraient pour notre malheur commun. On a ri de nous comme de l'aloüette, on s'est enivré longtemps de l'air de fête que présentait partout la campagne. En ce moment, les rires ont cessé, on reconnaît l'étendue du mal; mais, grâce au Ciel, il n'est pas besoin, pour le fuir, de détalier au plus vite.

Le parti qui a si bien exploité les circonstances aussi longtemps qu'il était à l'état de larve, est plus embarrassé que jamais, maintenant qu'il s'agit de s'élaner dans les airs. Les ailes sont trop faibles pour le corps. Il est réduit, pour vivre, à recourir aux expédients. Atouté sur son propre terrain, il est obligé d'en aller chercher ailleurs, qui se complèteront, qui se complèteront de jour en jour par la seule force des choses. C'est un grand progrès quand l'hypocrisie ne fait plus la moitié des frais de la lutte. Il n'y aura bientôt plus rien à désirer sous ce rapport.

Lisez les journaux qui paraissent avec la livrée républicaine. N'importe, ils plaingnent la population des villes immolées au profit de celle des campagnes. Aujourd'hui celle-ci a toute leur sollicitude, à l'exception, les campagnes sont sacrifiées au luxe des villes. Les campagnes sont tous des aristocrates bourgeois sur lesquels on compte. Ils avaient fait l'équilibre dans le monde, et maintenant ils sont en train de se défaire.

Les campagnes, à la bonne heure. Il est clair qu'elles ont tout intérêt à détruire le luxe des villes, à y voir régner la pauvreté. Les campagnes ont tout intérêt à détruire le luxe des villes, à y voir régner la pauvreté. Les campagnes ont tout intérêt à détruire le luxe des villes, à y voir régner la pauvreté.

Les campagnes, à la bonne heure. Il est clair qu'elles ont tout intérêt à détruire le luxe des villes, à y voir régner la pauvreté. Les campagnes ont tout intérêt à détruire le luxe des villes, à y voir régner la pauvreté. Les campagnes ont tout intérêt à détruire le luxe des villes, à y voir régner la pauvreté.

Nous les plaignons du fond du cœur lorsqu'ils représentent le sort des travailleurs français comme une cause permanente d'envie. Ils nous demandent avec un sérieux qui fait douter de leur état mental: «La bourgeoisie pourra-t-elle jamais se fier à l'ouvrier, nécessairement excité contre sa propre infériorité par le spectacle de ce qui se passe et continuera de se passer en France?»

C'est précisément cette comparaison qui mettra les ouvriers en garde contre les menées de tout genre auxquelles ils sont exposés. Allez à Paris, interrogez dans toutes les villes de France, non pas des hommes qui, vivant toute l'année dans la paresse

et la licence, ont le plus grand intérêt à la permanence du désordre et aux convulsions périodiques de l'anarchie; mais parlez aux vrais travailleurs, qui aiment à se procurer leur pain à la sueur de leur front.

Ils vous diront que, hors des moments où le repos public est menacé, ils n'ont que faire des armes qu'on leur confie. Le temps qu'ils passent dans les revues et dans les banquets sois-disant fraternels est perdu irrévocablement pour eux, comme l'intérêt des capitaux inactifs de l'industriel. Ils se trouvent, vis-à-vis d'eux-mêmes, dans un état d'infériorité qui les désespère. Ils demandent le renouveau du crédit et de la sécurité, ils ne soupirent qu'après l'atmosphère de l'atelier où ils se procurent honnêtement les nécessités de la vie. Ils maudissent les théoriciens qui ne les appellent à rien que pour mettre à profit leur inexpérience politique, et qui ont désorganisé pour longtemps le travail et appauvri la France de plusieurs milliards en quelques semaines.

La tendance de plus en plus progressive qui se manifeste aux bourses étrangères, contribue depuis plusieurs jours à maintenir l'aspect favorable sous lequel nos fonds se présentent à la Bourse d'Amsterdam.

Hier, à la Bourse d'Amsterdam, le mouvement a été très actif dans tous les fonds hollandais et de fortes parties ont été vendues en hausse, surtout dans les intégrales.

Les russes et les autrichiens ont suivi le même mouvement ascensionnel et il s'est opéré des ventes à des prix élevés.

Les espagnols ont maintenu leur prix et les brésiliens étaient demandés.

Dernier cours à 5 heures: 2 1/2 p. c. 41 3/16; Ardoin à liv. 5107 3/16 à 1/4; intér. 3 p. c. 16 1/8.

Hier est arrivé en cette résidence et est descendu à l'Hôtel Fuhri, M. le baron de Scherff, envoyé néerlandais à Francfort sur Mein.

Le ministre de la marine de France a reçu, par le chargé d'affaires de France au Venezuela, et par le commandant du bâtiment, la triste nouvelle de la perte de la corvette. Le rapport de cet officier: «Les vents qui j'ai fait demander à Curaçao sont arrivés, et le conseil américain, en se mettant tout à ma disposition, m'écrit qu'il a les moyens de loger et nourrir mes hommes pendant le temps qu'ils passeront dans ce port. Le gouverneur hollandais me fait non-seulement les offres les plus obligeantes, mais m'expédie un brick de guerre avec l'équipage sous voile.»

Les Espagnols réfugiés en France ont quitté en masse leurs dépôts. Ils traversent par bandes de dix à douze le département des Pyrénées-orientales et entrent en Catalogne. Le consul d'Espagne à Perpignan n'en voit aucun, et il ne les autoriserait pas d'ailleurs à dépasser la frontière.

Ce sont en général des soldats de Cabrera qui rentrent en Espagne. Ils disent hautement qu'ils vont proclamer la république. Entrés en Espagne, ils seront sans doute dirigés par ceux qui les attendent vers les montagnes de la Cerdagne, où existent déjà des bandes organisées sous d'anciens chefs carlistes qui parcourent le pays au cri de: *Vive la République!*

Il se confirme qu'il y a entente entre les exaltés progressistes, et les anciens royalistes, pour renverser le gouvernement actuel. La Catalogne est dans un état de calme plat, qui annonce la tempête. Toutes les populations s'attendent à des événements graves et prochains.

Le *Nouvelliste des Flandres* publie en post-scriptum la nouvelle suivante: «Nous apprenons que cette nuit une locomotive est partie du quartier

général de Mouscron, porteur de dépêches très-importantes relativement au caporal français tué par un factionnaire belge. Il paraît que la garde nationale de Lille et des environs aurait mal pris cette affaire et qu'elle voulait venger la mort du caporal; elle se préparait à marcher vers nos frontières. On dit que le Français se trouvait sur son territoire quand le soldat belge l'a tué.

«Nous tenons ces détails d'une personne digne de foi.»  
 L'*Indépendance*, en reproduisant ce post-scriptum du *Nouvelliste des Flandres*, dit:

Nos renseignements nous mettent à même d'affirmer que les suites de l'accident de Mouscron sont loin d'avoir la gravité que leur prête le *Nouvelliste des Flandres*. Il y a lieu de croire, au contraire, que les autorités militaires françaises apprécient comme elles doivent l'être les circonstances de cet événement fâcheux. Le soldat victime de son imprudence et de son ignorance, n'était pas seulement en défaut vis-à-vis des représentants de la force publique belge, il l'était aussi vis-à-vis de l'autorité dont il relevait, en dépassant le rayon au-delà duquel les militaires ne peuvent se rendre sans s'exposer à être considérés comme déserteurs. Quant à ce fait que le soldat tué se serait trouvé sur le territoire français, il est matériellement faux.

Nous lisons, d'une autre part, ce qui suit, dans l'*Echo du Nord*:

«De nouveaux renseignements nous parviennent sur l'événement si malheureux qui s'est passé hier à la frontière, et qui a eu pour résultat l'assassinat d'un caporal du 74<sup>e</sup> de ligne. Ce militaire, fort aimé de ses chefs et de ses camarades, avait été obligé, à la suite d'une altercation, de quitter le cabaret, et tenait encore en main sa bourse, qu'il avait tirée pour payer ses cigares, lorsque, en fuyant, il trébucha. C'est au moment où il cherchait à reprendre l'équilibre, que le carabinier belge l'ajusta et l'étendit raide mort.»

La reine de Portugal paraît envier à la reine Victoria sa primauté religieuse. On peut en juger par le document suivant, qui émane du ministère de la justice, et qui a été adressé comme circulaire à l'archevêque de Lisbonne et aux autres prélats du royaume:

«Sa Majesté la reine, convaincue que la moralisation des peuples est la première nécessité publique et le fondement de la moralité du clergé, surtout de celui qui est chargé de l'éducation, et qui, par son caractère et sa mission, des individus qui se présentent dans leur conduite des exemples de moralité et de pureté chrétienne, au lieu de servir par leurs mœurs de règle sûre et lumineuse aux fidèles pour leurs actions et leurs devoirs, leur donnent au contraire des exemples de corruption et de dangers matériels en profanant la sainteté du sacerdoce, en souillant la bonne renommée de la classe à laquelle ils appartiennent et dont ils sont indignes par leurs actes; la reine a bien voulu m'ordonner de recommander au révérend archevêque primat de prendre en due considération cet objet si important pour la religion, pour la morale publique et pour la tranquillité des peuples, afin que Sa Grandeur applique les dispositions et les peines canoniques contre tous les ecclésiastiques soumis à sa juridiction, qui, par leur conduite déréglée et leurs mœurs désordonnées, se montrent scandaleux, et qui, au lieu d'être le sel bienfaisant, sont des instruments de corruption et de pernicieuse immoralité. Il importe donc beaucoup que pour admettre à l'ordination on exige scrupuleusement, outre les qualités d'instruction, les qualités morales que prescrit le droit et que le sacerdoce réclame.»

Cette pièce, qui se termine par des prescriptions sur la résidence des prêtres dans leurs paroisses, nous fait voir que ce n'est pas seulement dans les républiques que le pouvoir temporel aspire à dominer l'autorité spirituelle. L'évêque de Viseu, qui l'a signée comme ministre de la justice, ne pouvait reconnaître plus formellement la juridiction royale: mais qu'en dira le Pape?

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 29 AVRIL 1848.

## LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

### E'Orgueil. — La duchesse. (1)

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE XIII.

Dix heures du soir venaient de sonner. Le bruit d'un tambour, grondeur; les sifflements du vent interrompaient seuls le silence qui régnait dans l'hôtel de la Rochaigne, où il ne restait que deux personnes: Hélène, sa femme de chambre Placide, Mlle de Beaumesnil, et Hermine.

Les deux jeunes filles étaient déjà depuis deux heures de leur passé si triste, de leur avenir si incertain, et il leur semblait que leur entretien commençait à peine.

Tout à coup Ernestine s'interrompit et parut attentivement écouter du côté de la chambre de sa gouvernante.

— Qu'avez-vous, Ernestine? — lui demanda Hermine.

— Rien, mon amie, — répondit Mlle de Beaumesnil, — rien, je me serai trompée.

— Mais encore? — dit Hermine en souriant, — c'est le vent qui aura agité quelque contrevent au dehors, et...

Mais Hermine, faisant à son tour un mouvement de surprise, tomba vivement sa tête vers la porte qui séparait la chambre à coucher d'Ernestine

d'un salon extérieur, et dit:

— Voilà qui est singulier, Ernestine, n'avez-vous pas remarqué?

— Que l'on vient de fermer cette porte en dehors, n'est-ce pas? Sans répondre, Hermine courut à la porte dont il était question. Plus de doute, on avait donné un tour de clé à la serrure.

— Mon Dieu! — dit Ernestine, commençant à s'effrayer. — Qu'est-ce que cela signifie? tous les domestiques de l'hôtel sont dehors. Ah! heureusement, il reste Placide, une des femmes de Mlle de Beaumesnil.

Et Mlle de Beaumesnil, s'approchant précipitamment de sa cheminée, sonna à plusieurs reprises.

Alors Hermine se rappela les vagues inquiétudes que le marquis lui avait manifestées dans l'après-dîner, en lui parlant du rapprochement de Ravil et de Macreuse.

Quoique la duchesse se sentit alors saisie d'un vague effroi, elle ne voulut pas augmenter la frayeur d'Ernestine, et lui dit:

— Rassurez-vous, mon amie, la personne que vous sonnez, va nous expliquer, sans doute, ce qui nous étonne.

— Mais elle ne vient pas, et voilà trois fois que je sonne à tout rompre, — s'écria Mlle de Beaumesnil.

Et elle ajouta, toute frémissante et à voix basse en désignant l'autre porte, qui, de sa chambre, communiquait, chez sa gouvernante:

— Entendez-vous, là. Oh! mon Dieu, mais on marche.

Hermine faisant un geste de doute, Mlle de Beaumesnil prêta de nouveau l'oreille, et s'écria brutalement, avec une nouvelle angoisse:

— Hermine, je vous dis qu'on marche, on vient, écoutez.

— Poussons vite ce verrou, et enfermons-nous, — dit vivement Hermine en courant à cette petite porte.

Mais cette porte s'ouvrit brusquement alors que la jeune fille allait y porter la main.

M. de Macreuse parut dans la chambre.

À sa vue, Hermine fit un cri en se rejetant en arrière, tandis que le pieux jeune homme, se tournant vers quelqu'un qui restait dans l'ombre de la pièce voisine, s'écria, avec un accent de stupeur et de rage:

— Voilà qui n'est pas seule, tout est perdu!

— A ces mots, un second personnage apparut. C'était de Ravil.

A l'aspect d'Hermine, il s'écria, non moins surpris et courroucé que son complice:

— La musicienne ici!

Hermine et Ernestine s'étaient réfugiées dans l'un des angles de la chambre, et là, enlacées dans les bras l'une de l'autre, comme pour se prêter un mutuel appui, elles palpaient d'épouvante, incapables de parler et d'agir.

Macreuse et de Ravil, stupéfaits, puis furieux de la présence inattendue d'Hermine, qui semblait ruiner leurs projets, restèrent, pendant quelques moments, muets et immobiles aussi, semblant se consulter du regard sur ce qu'ils devaient faire dans cette circonstance imprévue.

Les orphelins, malgré leur terreur, avaient entendu l'exclamation de surprise et de regret désespéré, échappée à Macreuse et son complice, en voyant que Mlle de Beaumesnil n'était pas seule, comme ils y comptaient.

Puis les deux jeunes filles remarquèrent encore l'espèce de commotion dans laquelle le fondateur de l'œuvre de Saint-Polycarpe et son nouvel ami demeurèrent un instant plongés.

Ces observations rendirent quelque courage aux deux jeunes filles; la réflexion aidant, elles finirent par songer que, réunies, elles étaient aussi fortes qu'elles eussent été faibles, si elles se fussent trouvées séparées, à la merci de ces misérables.

Alors Mlle de Beaumesnil, pensant que la présence d'Hermine la sauvait sans doute d'un grand péril s'écria, d'un ton de tendresse et de reconnaissance que ne purent paralyser la terreur et la frayeur qu'elle ressentait:

— Vous le voyez, Hermine, tout ce que vous envoyez pour être le bon ange de votre Ernestine. Sans cela, elle se perdrait...

— Courage, mon amie, — lui répondit la duchesse. — Voyez combien ces misérables ont l'air effrayés!

— Vous avez raison, — dit Hermine, un jour si beau pour nous, ne saurait être flétri. J'ai maintenant une confiance aveugle dans notre étoile.

Ranimées par ces quelques paroles qu'elles échangeaient à voix basse,



Beaucoup de Polonais qui avaient traversé la Belgique pour se rendre dans leur patrie, rebroussement chemin et retournent à Paris. Un certain nombre d'entre eux ont passé par Bruxelles pour rentrer en France.

Une lettre de Magdebourg du 23 avril, citée par la Gazette d'Aix-la-Chapelle, semble expliquer ce fait. Cette lettre assure que le passage par la Prusse est interdit aux Polonais à la station de Gross Ochersleben, la première de la Prusse en venant de Brunswick. Un peloton de troupes et la garde bourgeoise occupent la station et défendent l'entrée à tout Polonais dont le passe-port n'est pas visé par la légation prussienne à Paris.

### Nouvelles d'Italie.

Si nous en croyons une correspondance de Vienne, du 22 avril, adressée à la Gazette de Cologne, on attendait à Trieste l'arrivée de l'amiral Napier avec neuf vaisseaux de guerre britanniques qui seront joints aux vingt pyroscaphes de la société du Lloyd; cette escadre serait destinée à agir contre Venise.

L'Alba du 19 avril dit que l'armée toscane a passé le Po à Bressello le 17 avril, afin de prendre position à Tiviana.

Lord Minto a quitté Rome. Le bombardement de Messine a recommencé avec acharnement.

Une lettre d'Innsbruck, publiée par la Gazette d'Augsbourg, annonce que les deux corps d'armée autrichiens ont opéré leur jonction à Merano.

On écrit de Milan, le 24 avril :

Le roi a fait aujourd'hui une reconnaissance sous les murs de Mantoue, au milieu d'une canonnade bien nourrie. Les Autrichiens ont fait une sortie qui nous a coûté six à sept hommes tués ou blessés. Le but du roi était de voir si un assaut était possible. Nous croyons que, quant à présent, l'assaut n'aura pas lieu. D'un autre côté, on jette de la grosse artillerie sous Peschiera.

La ville de Brescia s'est proclamée pour la formation d'un royaume de la Haute-Italie.

On lit dans le Journal des Débats :

La division, l'esprit de localité semblent faire en Italie des progrès qui deviennent de jour en jour plus inquiétants pour la cause nationale, pour l'indépendance italienne. Venise, Palerme, Gènes, ont la prétention de se faire capitales d'Etats particuliers. Les dissensions intestines viennent de s'accroître encore par la formation d'un parti républicain à Milan, à Brescia, et dans d'autres villes de la Lombardie.

Quoique ce parti soit en minorité et me paraisse pas être appuyé par le gouvernement provisoire de Milan, il n'en devient pas moins un embarras assez grave, dans un moment où toutes les volontés ne devraient tendre qu'à un seul but, la conquête de l'indépendance. Au milieu de ces dissensions, l'organisation militaire languit, et les opérations de l'armée italienne sont comme suspendues depuis plusieurs jours. On va jusqu'à dire que le roi Charles-Albert, dépeché par les soupçons et les attaques dont est l'objet de la part des républicains, veut maintenant renoncer à l'armée.

On lit dans une lettre écrite de Florence le 17 avril au Journal des Débats :

Le parti républicain travaille sans relâche, et fait de grands progrès; son but serait d'entraîner toute l'Italie à constituer une seule république italienne comprenant Naples, Rome, la Toscane, Venise, Milan, Gènes; son arrière-pensée ne s'arrête même qu'aux Alpes, mais il n'ose pas encore avouer ses intentions concernant le Piémont. Voilà le plan des républicains de Milan. Pour le moment, toutefois, ils se contentent d'agir directement sur la Lombardie, sur Venise, sur Modène, sur Parme, et peut-être sur les Légations, qu'ils ont à étendre plus tard leur action.

Il y a en Lombardie même une grande opposition à ces tendances; mais depuis quelques jours l'arrivée à Milan de M. Mazzini et de ses amis, qui viennent de Paris, a imprimé aux idées républicaines une impulsion que la présence de M. Goherli, attendu à chaque instant, pourrait seule contrebalancer.

### Nouvelles de Suisse.

Berne, 22 avril.

La diète s'est ajournée jusqu'au 12 mai. Avant de se séparer, elle a adopté le rapport de la commission chargée de la distribution des sommes versées en faveur des victimes de la guerre contre le Sonderbund.

Les nouvelles demandes en grâce lui ayant été adressées, elle les a rejetées.

les orphelines, fortes surtout de l'espoir du radieux bonheur qui les attendait, se rassurèrent peu à peu, et Ernestine prenant résolument la parole, dit à Macreuse et à son complice :

— Ne pensez pas nous effrayer, notre première émotion est passée, votre audace nous inspire plus que jamais. Dans deux heures les gens de l'hôtel rentreront, et il faudra bien que vous sortiez d'ici aussi honnêtement, que vous êtes entrés.

— Nous aurons, est vrai, à supporter pendant quelque temps votre présence, — mais ce sera avec une hauteur amère; — ce seront deux heures partagées entre le mépris et l'aversion. Mlle de Beaumais et moi nous avons subi de bien plus mauvaises nouvelles.

— Quel courage ! dit Macreuse ! — reprit Ernestine, — vous introduirez, avec de ces gens-là, une jeune fille que vous croyez seule, afin de tirer de sa main quelque chose de la poitrine de ce que M. de Maillefort, qui vous connaît, nous a écrit, et de la main de tous, comme vous le méritiez. Macreuse et de Ravil écoutaient attentivement les paroles des orphelines, en échangeant de temps à temps des regards significatifs.

— Ma chère Hermine, — reprit Mlle de Beaumais, — dont la figure se rassérénait de plus en plus, — je vais vous parler de moi d'avantage, car je me suis, en vérité, si tous les honneurs que vous sont arrivés aujourd'hui ne me rendent pas folle, mais sentant tout ce que vous êtes, et la fièvre de l'orgueil et de la vengeance, que... j'ai presque envie de me tuer moi-même. Si j'ai pu, j'aurais voulu, Ernestine, je vous en supplie, vous enlever la force de votre caractère, si pitoyable ! — reprit Mlle de Beaumais avec un franc rire.

— Et les orphelines, dans l'orgueil, dans l'audace de leur fièvre, ou elles trouvaient le moyen de braver insolument le danger, se livraient à un accès de gaieté, à la fois, fiévreuse et vindicative; réelle, — car, pendant un moment, l'équilibre des deux complices, qui ne se croiaient pas si plaisants, fut en effet presque comique; fiévreuse... car les jeunes

Elle a accordé à Fribourg que l'inspection de son contingent serait différée jusqu'en 1850.

Elle a renvoyé à une commission la demande des cantons d'Uri, Schwitz, Zug et Unterwalden, tendant à ce que le séquestre mis sur les munitions, à eux appartenant, qui ont été arrêtées dans le Tessin, soit levé.

Elle a entendu plusieurs communications relatives aux événements d'Allemagne.

Elle a consenti à ce que les troupes que le gouvernement d'Argovie a récemment mises sur pied n'eussent que la solde fédérale.

Un personnage, gardant le plus strict incognito, est arrivé la nuit dernière à Berne, et s'est fait ouvrir les portes de l'hôtel du Faucon, d'où il a pris, ce matin, la route de Genève. Tout porte à croire que c'est l'ancien roi de Bavière.

### Nouvelles extraites des journaux allemands.

Le Mercure d'Altona du 25 avril publie aujourd'hui un rapport sur le combat qui a eu lieu dans les environs de Schleswig. Ce rapport n'est rien moins qu'officiel et ne garantit pas lui-même le chiffre des morts et des blessés qu'il indique.

Le Correspondant de Hambourg annonce que les Danois se sont retirés à Angelin. D'après cette feuille, la perte essuyée des deux côtés a été très considérable. Un seul régiment prussien doit avoir perdu plus de cent hommes.

Le Correspondant de Hambourg, en annonçant la publication à Londres d'un mémoire concernant les droits constitutionnels du duché de Schleswig-Holstein, présente par le chevalier de Bunsen à lord Palmerston, publiées deux pièces officielles dont le contenu a déjà été mentionné dans les journaux. L'une est la protestation du ministre danois au baron d'Arnim, pour justifier l'attitude prise par le Danemarok; l'autre, la réponse de M. d'Arnim, qui explique les mesures militaires adoptées par le gouvernement prussien.

On lit dans la protestation danoise :

« Le roi de Danemarok a considéré qu'il était au-dessous de sa dignité, de faire valoir ses droits comme membre de la diète germanique, pour faire un appel au secours du roi de Prusse. Le roi de Danemarok ne peut nullement reconnaître à aucune puissance étrangère le droit d'intervenir à main armée dans les affaires de ses propres Etats. »

« Le soussigné (envoyé danois) se flatte que l'intention du roi de Danemarok n'est pas de prêter l'appui à des sujets en rébellion ouverte contre leur souverain légitime. »

A cette protestation le ministre a répondu que la coopération que prétent les troupes prussiennes était motivée par une double raison, savoir : d'abord de garantir le territoire de la confédération germanique contre toute violation, et ensuite, de conserver intacts des droits acquis qui ont été si violemment attaqués par un acte récent du gouvernement danois.

Le Mercure d'Altona reproduit, d'après la Gazette de Berlin du 19, la nouvelle que le roi de Danemarok est tombé sérieusement malade à Fredericia. Le bulletin que publie cette dernière annonce que S. M. s'est attiré un rhume de poitrine (bronchite) lors de son voyage dans le Schleswig. On a fait une saignée à la nuque, qui doit garder le lit pour quelques jours. On a publié un bulletin qui dans le cas d'un rhume de poitrine, on ne tardera pas à en informer le public.

Le bulletin, qui est du 18 avril, est signé : J. Lund.

### Embargo danois.

On écrit de Hambourg 24 courant :

Voici la liste des navires prussiens mis sous embargo et dirigés sur Copenhague jusqu'à la date du 22. On reçoit d'Else pour la nouvelle suivante :

« L'embargo ne concerne toujours que les navires prussiens. Après le départ de la poste du 19, à 10 heures du soir, l'ordre est arrivé de mettre sous embargo les navires prussiens, hanois et mecklenbourgeois; mais plus tard un nouvel ordre a restreint l'embargo aux navires prussiens seuls. On dit néanmoins qu'un navire rostockois n'a pu obtenir à Copenhague sa déclaration à la sortie. »

Elseleur, 22 avril.

Les navires suivants ont été placés sous embargo et conduits à Copenhague :

L'Albertine, la Charlotte, le Faenot, venant de Memel; la Dorothea et l'Edward, venant de Stolpe; la Thérèse, venant de Danzig; la Pauline et la Gazelle, venant de Stettin; la Hoffnung, venant de Barth.

filles étaient sous l'empire d'une vive surexcitation causée par l'étrangeté même de leur situation, vindicative... car elles avaient la conscience du coup qu'elles portaient à Macreuse et à de Ravil.

Ceux-ci, un moment déconcertés par la présence inattendue d'Hermine et par l'inconcevable hilité des orphelines, se remirent bientôt de cette impression passagère.

Macreuse, dont les traits contractés prenaient une expression de plus en plus effrayante, dit quelques mots à l'oreille de de Ravil.

Aussitôt, celui-ci courut à la seule fenêtre qui existait dans la chambre d'Ernestine, passa autour de l'espagnolette fermant à la fois la fenêtre et les volets intérieurs, un bout de chaîne d'acier préparé d'avance, et s'occupa de réunir les deux derniers maillons de cette chaîne, en y adaptant la branche d'un cadenas à secret.

Ceci fait, il devenait impossible d'ouvrir intérieurement la fenêtre et les volets pour appeler du secours.

Les orphelines se trouvaient ainsi à la merci de Macreuse et de de Ravil. La porte communiquant au salon avait été fermée en dehors par la femme de chambre de Mlle Héline, car la femme de chambre et les deux autres étaient complètes du protégé de l'abbé Ledouin; mais elles ignoraient la présence prolongée d'Hermine chez Mlle de Beaumais.

Pendant que de Ravil s'occupait à la fenêtre, Macreuse, dont les traits exprimaient les plus horribles sentiments, croisa ses bras sur sa poitrine, et dit aux deux pauvres femmes avec un calme terrible :

— Mon premier projet est manqué par la présence de cette maudite créature, et d'ailleurs, il désigne Hermine, — vous voyez que je suis franc! Mais j'ai de l'invention... un ami de vous; vous êtes toutes deux en votre pouvoir... nous avons deux heures devant nous... et je vous prouverai moi, que je ne suis pas de ceux dont on rit... long-temps... Ces menaces, l'accent et la physionomie de celui qui les proférait, le silence solitaire, tout devant les rendre effrayantes. Les filles, les choses tragiques prises au comique, tout ce qui semble devoir augmenter la terreur, augmenta le rire, qui devint bientôt inextinguible.

Tel fut donc à peu près l'effet produit sur les orphelines par les menaces du Macreuse... Malheureusement pour sa tragédie, il fit un mouvement

Sont arrivés à Copenhague sous embargo : Die Gute Hoffnung et Die Brant, venant de Danzig; l'Hermine, venant de Stralsund; Die Freundin, venant de Danzig; la Laura, venant de Danzig; la Marie, venant de Danzig; la Pallas, venant de Stettin; le Pilot, venant de Büggenwalde, la Maja, venant de Memel; la Laura, la Caroline Othlie, Die Hoffnung, le Richard, l'Emmanuel et l'Othello, venant de Stettin.

La Gazette Universelle de Prusse contient dans sa partie officielle, sous la date du 26, un rescrit royal contresigné par tous les ministres, ordonnant que la réorganisation nationale du grand-duché de Posen commencera immédiatement. De cette organisation seront exclus le territoire de l'ancien district de Netz, à l'exception de la partie du cercle d'Inowraflaw, les cercles Birnbaum, Meszritz, Bomst, Fraustadt, Santer, Buck, la partie occidentale du cercle Obornik et Posen, inclusivement, la ville et la forteresse de Posen, la partie orientale du cercle Kröben et Krotoschin et enfin la ville de Kempen.

La démarcation ultérieure des limites est réservée. Dès que la tranquillité publique aura été entièrement rétablie et que la réorganisation de la partie polonaise aura été commencée, les autres vents exprimés par les habitants allemands et polonais du grand-duché seront pris en considération. Pour les parties dont l'exclusion est désignée, il en sera demandé l'incorporation dans la confédération germanique.

Les autres parties du Grand-Duché de Posen auront une constitution particulière. L'instruction primaire et secondaire, l'organisation judiciaire et administrative, les fonctions dans toutes les catégories seront des nationales, ainsi que le contingent de l'armée. La langue polonaise sera celle du commerce; la langue allemande jouira des droits accordés jusqu'à présent à la langue polonaise. Les élections des conseillers de cercles (Landräthe) sont ordonnées. Les terres du Grand-Duché ne seront pas échangées et les couleurs grand-ducales doivent être réunies aux couleurs prussiennes.

Le même feuille publie le projet de loi pour la convocation d'un synode pour toute la Prusse.

La Gazette de Cologne contient une correspondance très remarquable de Berlin, en date du 24 avril, sur l'attitude et la situation des populations en Russie. Nous en extrayons ce qui suit :

Les Allemands sont partout portés en faveur de la Russie, sachant qu'une levée de bouilliers de la part des Polonais ne peut que leur faire tout perdre, et quant aux Polonais eux-mêmes, il est vrai qu'ils avaient compté sur un soulèvement général dans le grand-duché de Posen, qui aurait gagné la Pologne, et auquel se serait jointe la Russie blanche; mais cet espoir a disparu et a été remplacé par une complète antipathie, qui a toujours été en augmentant par suite des derniers événements dans la Pologne prussienne. Ajoutez à cela, dit le correspondant, que le prince gouverneur Paskewitch, — ce que l'on assure généralement — aurait fait des ouvertures au chef de la noblesse polonaise, qui auraient en pour résultat que maintenant l'espoir de tous les Polonais se fonde sur l'empereur de Russie, et sur la politique qu'il adoptera relativement à la Pologne.

Qu'on se fie à l'Empereur, et bientôt il sera à la tête de nos armées. Les Russes ont quelques semaines de plus que nous, et nous en profitons pour nous occuper de nos affaires. Les enfants et vos petits-enfants se souviendront de la magnanimité de l'empereur de tous les Russes.

Le même correspondant ajoute qu'il peut assurer de bonne source que le cabinet russe envisage la situation de la monarchie allemande comme perdue; ce qu'il fera connaître sous peu en rappelant tous les envoyés près les différentes cours de l'Allemagne. (L'Empereur de Berlin, M. de Mayendorff fait déjà les préparatifs de son départ.)

Un ukase de l'empereur de Russie ordonne les droits de 1/4 p. c. perçus pour contribuer à la construction d'un nouveau pont sur la Neve sur le pont de 2 p. c.

Le Journal de St-Petersbourg annonce que M. Kisseloff, chargé d'affaires de Russie à Paris, a été rappelé par l'empereur Nicolas.

Une lettre de Stuttgart, adressée à la Gazette de Cologne, fait remarquer que depuis la dernière démonstration de la part de la bourgeoisie, la situation du pays a pris un aspect tout autre qu'auparavant. L'opinion publique de tout le Wurtemberg se prononce unanimement contre toute idée républicaine et pour la constitution monarchique.

involontaire qui plaça son chapeau très en arrière de sa tête, ce qui donna à cette large figure, pourtant menaçante et farouche, un air si singulier, que les deux jeunes filles partirent d'un grand éclat de rire.

Puis ce fut au tour du complice du Macreuse. Les jeunes filles avaient suivi d'un regard plus curieux qu'effrayé la manœuvre de de Ravil, occupé de tourner sa chaînette autour de l'espagnolette; mais lorsque vint le moment de faire passer la branche de cadenas dans les derniers maillons de Ravil, qui avait la vue très basse, ne put y parvenir tout d'abord et trappa du pied avec impatience et colère.

Dans la disposition où se trouvaient les orphelines, l'empereur de de Ravil avec sa chaînette et son cadenas, provoqua un redoublement d'hilarité nerveuse chez les deux sœurs, que Macreuse et son complice, stupéfaits et aussi furieux, aussi exaspérés qu'ils eussent été quelques instants auparavant, perdirent la tête et s'émportèrent par une rage furieuse précipitant sur les jeunes filles, les frappaient brutalement par les bras, les pieds, les têtes, les yeux hagards, l'échincelant, mais toujours son malin esprit leur échappait beaucoup trop en arrière.

— Il faut donc vous tuer, pour vous faire peur ! — dit Macreuse, en se tournant vers les deux sœurs, — et si vous ne le faites pas, vous serez la proie de ce diable de de Ravil, qui ne vous laissera pas vivre !

— Et si vous ne le faites pas, vous serez la proie de ce diable de de Ravil, qui ne vous laissera pas vivre ! — dit Macreuse, en se tournant vers les deux sœurs, — et si vous ne le faites pas, vous serez la proie de ce diable de de Ravil, qui ne vous laissera pas vivre !

— Rassurez-vous, mes enfants; nous voilà. — dit Macreuse, en se tournant vers les deux sœurs, — et si vous ne le faites pas, vous serez la proie de ce diable de de Ravil, qui ne vous laissera pas vivre !

— Que l'on juge de l'étonnement du mari et de Gerald. — dit Macreuse, en se tournant vers les deux sœurs, — et si vous ne le faites pas, vous serez la proie de ce diable de de Ravil, qui ne vous laissera pas vivre !



On croit... L'évêque de Munster vient de publier une lettre pastorale, adressée aux électeurs. Le prélat engage les électeurs à ne donner leurs voix qu'à des hommes intègres et amis du pays, qui sont reconnus pour être des catholiques sincères, des hommes enfin à qui l'on peut confier les intérêts sacrés de la patrie.

Ministère de l'intérieur.

Carlsruhe, 24 avril.

Hier après-midi, entre 3 et 4 heures, au moment où les troupes étaient près d'entrer dans la ville de Fribourg, la bande des rebelles qui s'était assemblée près de Todtnau est descendue de la montagne dans le voisinage de Güntersthal, sur quoi les troupes se sont dirigées contre cette bande. Le feu a duré de quatre heures jusqu'à sept heures. Les rebelles se sont dispersés et les troupes sont entrées dans les endroits environnants, et se sont mises en route de nuit vers la ville de Fribourg. Les portes étaient barricadées. Une fusillade a eu lieu dès les 9 heures et en même temps on a bombardé la ville à coups de canon. Les troupes ont pénétré dans la ville à 14 heures et demie, après avoir franchi les barricades. Les rebelles ont pris la fuite. Les troupes sont en ce moment en possession de la ville et tout est tranquille.

BEKK.

Francfort, 25 avril.

Dans la séance du 17 avril du comité des 50, il a été résolu, sur la demande du docteur Niegolewski, d'intervenir auprès de la diète germanique pour accélérer le passage par elle de la loi sur les armées, sans désarmement préalable, et l'intention de se rendre sans armes dans leur patrie.

Dans la séance dudit comité du 18 avril, il a été résolu : Que la lettre d'invitation adressée à M. Hecker en sa qualité de substitut pour le comité des 50 sera révoquée, et que M. Schaffrath sera invité à siéger dans ledit comité.

Le comité des 50 a tenu une séance extraordinaire pour s'occuper de la protestation du conseil populaire de Hanau contre l'établissement d'un corps de troupes dans la province.

M. le président Solron a ouvert la séance en annonçant que les deux corps de Haeker et de Struve avaient été battus et dispersés, mais que le général de Gagern, avec lequel les insurgés avaient demandé à parlementer, avait été atteint de trois balles au moment où il avait tourné le dos à ces derniers. M. Stedtman prononça avec une vive émotion les paroles suivantes :

C'est sous l'impression d'un sentiment bien douloureux que nous venons d'être informés officiellement de la mort de M. de Gagern, par notre président qui a passé immédiatement à une autre question. Je n'ai pas cru devoir alors répondre le parole pour vous adresser quelques mots sur cette mort. Mais moi aussi Wilhelm a complètement deviné ma pensée, lorsque, se rattachant à la précédente discussion, il a demandé si aucune voix s'était élevée dans cette séance pour exprimer la juste douleur que nous éprouvons tous au sujet de ce déplorable événement. Mais, messieurs, vous n'avez pu être pa...

Nouvelles de France.

Paris, 26 avril.

On ne connaît encore le résultat définitif d'aucune élection ; mais les dépouillements terminés ce matin nous permettent d'affirmer que le chiffre obtenu par la minorité du gouvernement provisoire est, en somme, beaucoup moins considérable que celui des suffrages déjà acquis à la majorité.

Dans les légions on ne peut croire que la bourgeoisie est nombreuse, les voix en faveur de MM. Lamartine, Dupont (de l'Eure), Marrast, etc., sont à celles données à MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, comme 80 sont à 20. Dans les quartiers où le nombre des ouvriers domine incontestablement, la balance existe presque nulle part en sens inverse ; le plus souvent même elle penche en faveur de MM. Lamartine et consorts.

Dans la banlieue, les votes sont presque partout dans le sens de la majorité du gouvernement.

A Rouen, sur les chiffres déjà connus, le parti Senard (républicain-bleu) l'emporte d'une manière on ne peut plus marquée sur le parti Deschamps (républicain rouge). Ainsi, M. Senard réunirait déjà près de 10,000 voix contre 3,500 acquises à M. Deschamps personnellement.

A Amiens, il en est de même ; la liste qui portait les anciens députés de la gauche à l'avantage sur celle où se trouvaient les noms de MM. Degouve-Donuncques, Bergeron, etc.

Dans le Pas-de-Calais, la liste d'Aire (liste rouge) réunit moins de voix que celle du comité central (liste bleue) ; toutefois M. Frédéric Degeorge (de la liste d'Aire) est aux premiers rangs pour le chiffre des voix déjà comptées ; mais cela s'explique par la valeur personnelle de M. Degeorge, et les services qu'il a rendus depuis vingt ans à la cause de l'opposition. L'avantage reste d'ailleurs, en dehors de M. Degeorge, à la liste du comité libéral.

Décret.

Le gouvernement provisoire décrète : Il sera établi, par les soins du ministre des finances, pour être soumis ultérieurement à la sanction de l'Assemblée nationale, un bilan général de l'actif et du passif formant le point de départ financier de la République française. Tous les termes de ce bilan général seront arrêtés à la date du 24 février dernier.

Autre décret.

Le gouvernement provisoire, Considérant que les rassemblements d'Allemands formés dans les départements de l'Est organisant et armant, malgré les prescriptions contraires de l'autorité ;

Considérant que ces rassemblements d'étrangers, sur un seul point, sont une charge pour les populations de ces départements ;

Considérant que les gouvernements d'Allemagne ont rouvert leurs frontières à leurs nationaux, qui peuvent y rentrer individuellement et sans armes ;

Considérant que ces rassemblements sont un objet d'alarme et un prétexte d'armement pour les États voisins de la France, et un objet de mécontentement entre l'Allemagne et la République ;

Considérant enfin que la paix existe et doit se resserrer entre les États de la confédération germanique et la république, et qu'il ne peut dépendre de la volonté de quelques étrangers armés de déborder les frontières de la France républicaine envers l'Allemagne,

Décrète : Les rassemblements d'Allemands dans les départements de l'est seront dissous. Les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et de la guerre sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, en conseil de gouvernement, le 19 avril 1848.

Une lettre de Paris contient ce qui suit :

L'élection de M. Ledru-Rollin est très probable, presque assurée, mais non pas encore tout à fait certaine. Celle de MM. Flocon, Albert et Louis Blanc offre une certitude moindre encore.

Ces résultats imprévus tiennent évidemment à l'abstention d'un nombre énorme d'ouvriers qui, tirillés en tous sens au dernier moment, sollicités tour à tour par les communistes, par M. Louis Blanc et par M. Marrast, n'ont plus su à qui entendre, et n'ont pas usé de leur droit. Comment expliquer autrement la quantité considérable des cartes d'électeurs qui n'ont pas été retirées ?

Il est à désirer, comme cela est probable, que le gouvernement provisoire soit élu tout entier ; la victoire sera assez complète et assez significative par l'éclatante unanimité qui proclamera M. de Lamartine, qui a eu, en moyenne, dans toutes les sections, de 70 sur 100, et par le nombre relativement peu considérable de voix qu'auront obtenues MM. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc et Albert. D'après toutes les données dont je dispose, ces quatre membres ne paraissent devoir passer que les derniers, parmi les élus. La victoire sera d'autant plus complète que ces noms n'auront évidemment passé que par la tolérance de leurs adversaires, le Nationalistes ayant maintenu sur sa liste, malgré la déclaration de guerre de la République.

Il eût été également désirable que les chefs des principales écoles eussent été nommés par les électeurs de Paris. Des hommes comme MM. Pierre Leroux, Prud'hon, Considérant, méritaient d'être nommés, pour leur talent ; ils devaient l'être par prudence ; admis dans l'Assemblée, ils étaient absorbés par elle ; laissés en dehors, ils seront compromettants, dangereux et menaçants.

Sous l'influence de ces présomptions si favorables, la rente a monté de 3 francs.

Le projet de rachat des chemins de fer paraît de nouveau abandonné. La fusion des banques départementales avec la Banque de France est décidée.

MM. Quinette et Vivien, anciens députés du département de l'Aisne, ont été élus.

Résultats provisoires des élections.

Nous faisons, d'après les tableaux plus ou moins complets, des résultats électoraux publiés par la Patrie, le total suivant des votes obtenus par les membres du gouvernement provisoire et les ministres, dans la 20<sup>e</sup> section du premier arrondissement ; la 1<sup>re</sup> section du 2<sup>e</sup> ; la 2<sup>e</sup> section du 3<sup>e</sup> ; la 7<sup>e</sup> section du 3<sup>e</sup> ; la 2<sup>e</sup> section du 7<sup>e</sup> ; une section de la rue du Renard St-Méry, 7<sup>e</sup> arrondissement ; la 18<sup>e</sup> section du 8<sup>e</sup> arrondissement ; la 12<sup>e</sup> section (Popincourt) :

PARTI MODÉRÉ.

Lamartine, 5,142 suffrages. — Dupont de l'Eure, 4,372. — Arago, 4,315. — Garnier-Pagès, 4,301. — Marrast, 4,685. — Marie, 4,653. — Crémieux, 4,077. — Bethmont, 4,055.

PARTI ULTRA-RÉPUBLICAIN.

Ledru-Rollin, 2,423. — Albert, 2,376. — Louis Blanc, 2,193. — Pagnerre, 2,095. — Flocon, 2,066.

En dehors du gouvernement provisoire, les hommes sur lesquels se portent les suffrages sont :

MM. Béranger, 3,517 voix. — Le général Davivier, 2,346. — Carnot, ministre, 2,351. — Berger, ancien député, 2,654. — Le général Cavaignac, 2,462. — Cormenin, 2,520. — Yavin, ancien député, 2,409. — Wolowski, professeur d'économie politique, 2,316. — Lesteyrie, ancien député, 2,261. — Coghierel, ministre protestant, 2,046. — Bûchez, adjoint au maire de Paris, 1,924. — Benjini, ouvrier, 1,751. — Schmitt, ancien ouvrier, 1,697. — Cordon, ouvrier, 1,682. — Bastide, 1,406. — L'abbé Lamennais, 1,262. — L'abbé Lacordaire, 695. — Victor Hugo, 617. — Goudchaux, ancien ministre, 617. — Cassidière, préfet de police, 2,397. — Perdiguer, menuisier, 2,074. — Vello, 1,126. — Guinard, chef d'état-major de la garde nationale, 1,450. — Le général Changarnier, 781. — Recurt, adjoint au maire de Paris, 1,716. — Moreau, ancien député, 1,223. — Garnon, ancien député, 1,106. — Pascal, ouvrier, 743.

Voici le résultat du dépouillement des votes dans seize des trente-deux sections du 7<sup>e</sup> arrondissement. Les noms des candidats sont inscrits dans l'ordre marqué par la pluralité des suffrages :

Lamartine, Garnier-Pagès, Dupont (de l'Eure), F. Arago, Marrast, Marie, Béranger, Carnot, Crémieux, Moreau, Bethmont, Pétrop, Ferdinand Lesteyrie, Yavin, Berger, Cassidière, Cordon, Davivier (général), Wolowski, Cavaignac, Albert, Cormenin, Schmitt, Berdiguer, Flocon, Ledru-Rollin, Pagnerre, Louis Blanc, Coquerel, Recurt, Lamennais, Boissel, Garnon, Bastide, Jouvencel, Bûchez, Vellin, Deguerre, David d'Anvers, Pascal, Raspail, Champion, Redon.

Le *Moniteur* publie le tableau comparatif des principales marchandises importées et exportées pendant les trois premiers mois de 1848, 1847 et 1846.

Les trois premiers se sont élevés, savoir :

Table with 2 columns: Year, Value. Rows: En mars 1846, En mars 1847, En mars 1848.

Pendant le premier trimestre il se sont élevés, savoir :

Table with 2 columns: Year, Value. Rows: En 1846, En 1847, En 1848.

Ainsi, l'on voit que les trois premiers mois de 1848 offrent une diminution de plus de 9 millions 1/2 sur la même période de 1847, qui cependant était déjà une mauvaise année, pendant laquelle on avait perçu plus de 3 milliards de moins que pendant le premier trimestre de l'année précédente.

Ces diminutions portent sur presque tous les articles, excepté les fontes de fer, les houilles et les sucres étrangers, qui, au contraire, ont une amélioration sur les années précédentes.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Les réserves de l'armée, appelées à l'activité, se répartissent sur les cinq classes de 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846. Voici leur force :

Table with 2 columns: Class, Number of men. Rows: Classe de 1842, 1843, 1844, 1845, 1846.

Indépendamment de cet appel des réserves, la classe de 1847 sera disponible sous peu de jours. En supposant que la fraction de contingent de cette classe...

laissons ces Messieurs à leurs affaires ; nous allons attendre chez Mme de la Roehaigüe le retour de votre tante. A l'heure indispensable, Monsieur le marquis, — dit le commissaire, — et j'aurai l'honneur de me rendre auprès d'elles.

Au bout d'une heure le fondateur de l'œuvre de saint Polycarpe et son complice étaient rendus au dépôt de la préfecture, sous la protection de s'être introduits avec un aide de fausses clés, dans une maison habitée, et de s'y être livrés à des méfaits et à des violences.

Au retour de M. et de Mme de la Roehaigüe, il fut convenu qu'Ernestine et Hermine partiraient le lendemain de la baronne jusqu'au lendemain.

Au moment de quitter les jeunes filles, le bossu leur dit en souriant : — J'ai fait beaucoup de besogne depuis tantôt, j'ai arrangé l'histoire de nos contrats, et il se sera signé demain soir, à sept heures, chez M. de la Roehaigüe. — Chez moi quel bonheur ! — dit la duchesse.

— N'est-ce pas toujours chez la mariée qu'il est d'usage de se faire dit le marquis en souriant de nouveau. — Et comme l'histoire de nos contrats, vous et Ernestine, vous rendez à peu près tous les jours.

— Oh ! dans tout à fait ! — dit Mme de Beaumesnil.

— Eh bien ! alors, Mademoiselle, la signature des contrats, dit le bossu, — la déférence veut, dans cette circonstance, que les contrats soient signés chez la sœur aînée.

Le surlendemain, en effet, Ernestine et Hermine faisaient d'importantes préparatifs dans sa coquette petite chambre, et la signature des contrats de la plus riche héritière de la province était adoptive de M. le marquis de Mallefort, prince d'Orange, et de son adoption dont le pauvre artiste n'avait pas encore été instruit.

(La suite à demain.)

mes de colère et immobiles de frayeur à ce secours inattendu. — Un moment le marquis attribua l'hilarité inconcevable des orphelines à quelque spasme nerveux causé par la terreur ; mais il se rassura bientôt en entendant Ernestine lui dire :

Pardou, mon bon Monsieur de Mallefort, pardon de cette extravagance, mais voici ce qui est arrivé. Ces deux hommes se sont introduits dans la chambre de la baronne.

— Où ? — dit le marquis à Hermine. — la clé de ce matin, mon enfant, vous savez, mes deux amis m'ont trompée pas.

— Il faut l'avouer, nous avons eu d'abord grand peur, — reprit Hermine, — mais, quand nous avons vu les deux hommes, la colère de ces hommes qui s'attendaient à trouver Ernestine seule.

— Eh bien, nous à part si pitoyable, — reprit Mlle de Beaumesnil, — nous nous sommes d'ailleurs si fortes, réunies toutes deux, que ce n'est pas à eux à nous effrayer.

Nous à part si pitoyable, — reprit Mlle de Beaumesnil, — nous nous sommes d'ailleurs si fortes, réunies toutes deux, que ce n'est pas à eux à nous effrayer.

— Comment vous, j'admire cette vaillance, ce courage mépris, — répondit Gerald parlant de l'émotion du bossu ; — mais quand je songe à l'histoire de nos deux misérables, que je ne veux pas regarder, car je suis plus maître de moi et je les écraserais sous mes pieds.

— Monsieur de Mallefort, — dit le marquis en interrompant le jeune duc, — nous ne pouvons plus toucher à ces gens-là, pas même d'un regard, nous sommes maintenant à la comédie.

— Et cependant, au jeune homme et à de l'air, reprochant leur audace, semblaient vouloir faire tête à l'orage.

hautain, — cela ne m'étonne pas. — Certainement de l'espionnage, — reprit le bossu. — Est-ce que l'on procède jamais autrement avec les repris de justice ? Intéressante position qu'était la vôtre, depuis que je vous avais mis au pilori.

— Monsieur est justicier, apparemment ? — reprit de Ravil en ricanant à froid, — grand justicier peut-être ?

— Grand ? non, — reprit le bossu, — je suis juste selon ma pauvre petite taille, comme vous voyez, et le hasard se joue quelquefois à m'aider singulièrement ; ainsi, ce matin, ce hasard m'avait fait apercevoir chez un serrurier, vous lui apportiez une clé, cela a éveillé mes soupçons, j'ai fait redoubler de surveillance ; de soir, vous et votre complice avez été suivis jusqu'ici par deux hommes à moi ; l'un est resté au dehors de la porte, que l'on venait de vous voir ouvrir avec une fausse clé ; l'autre est accouru me prévenir et il est allé ensuite de ma part avertir un commissaire de police, qui, en ce moment, doit vous attendre au bas de cet escalier dérobé, afin de vous édifier vous et votre digne ami sur les inconvénients auxquels s'exposent les gens qui s'introduisent nuitamment avec fausses clés dans une maison habitée.

A ces mots, Macreuse et de Ravil se regardèrent en frémissant et devinrent livides.

— C'est là un cas de galères ou peu s'en faut, je crois, — dit le bossu, — mais si vous n'avez pas de quoi payer le commissaire de police, par ses vertus chrétiennes, il fera l'admiration de MM. ses collègues du bonnet rouge.

A ce moment l'on entendit un bruit de pas du côté de la chambre de la gouvernante de Mlle de Beaumesnil.

— Mlle commissaire, a-tu vu que vous ne descendiez pas, — dit le marquis aux deux complices atterrés, — et il s'est donné la peine de monter vous chercher, c'est fort obligeant de sa part.

En effet, la porte s'ouvrit presque aussitôt, et un commissaire suivi d'agents, dit de Mallefort et de Ravil.

— Au nom de la loi je vous arrête, et je vais en votre présence rédiger un procès-verbal de votre délit. — Allons, mes enfants, — dit le marquis à Hermine et à Ernestine, —



se, qui n'est pas encore déterminée, s'arrête au chiffre de 80,000 hommes, ce sera, toutes non-valeurs déduites, une levée de 70 à 72,000 hommes à ajouter aux forces du pays.

Nous avons établi dans de précédents articles que l'effectif général soldé était au 1<sup>er</sup> janvier dernier de 377,000 hommes. Réserves appelées et mises en route 90,000 Force approximativement disponible sur la classe de 1847: 70,000

Total des forces de l'armée. 537,000 hommes. En cas de guerre, l'enrôlement volontaire, d'une si faible ressource en temps de paix, ferait rapidement monter cet effectif au-dessus de 600,000 hommes. La première révolution n'avait pas 150,000 hommes de troupes régulières sous la main lorsqu'elle entra en campagne contre l'Europe coalisée.

Le *Moniteur* publie le programme de la fête qui aura lieu le 4 mai au Champ-de-Mars. A en juger par le programme elle sera très-brillante. On y verra figurer les membres du gouvernement provisoire; les représentants de l'Assemblée constituante; les députés des départements; les députations des ministres des différents cultes; les députés des ouvriers; les corps savants; les cours et tribunaux.

### Fraudes et manœuvres électorales.

Le *National* et la *Réforme* tiennent un langage bien différent au sujet des faits que nous avons signalés hier.

La *Réforme* ne déplore nullement la distribution de doubles ou triples cartes à certains électeurs; elle procède par voie de dénégations, et accuse ses adversaires de manœuvres coupables.

Voici l'article du *National*:

« Nous avons dit hier notre opinion sur les irrégularités imputées à la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement. Elles sont graves, et ce n'est pas à tort que l'opinion s'en est émue; mais il ne faut pas non plus s'en inquiéter outre mesure, ni surtout en exagérer la portée. L'autorité, prévenue en temps utile, a compris son devoir et a fait sur-le-champ tout ce qu'il fallait faire. Si les mesures prises, si les précautions ordonnées n'ont pu fermer la porte à tous les abus, s'il reste encore des doutes à quelques citoyens, qu'ils aient été témoins de faits assez graves pour vicier l'élection, ils doivent s'adresser à la seule autorité compétente en matière d'élections, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale. Nous ne doutons pas que toute protestation de cette nature ne soit prise par elle en sérieuse considération, et qu'une enquête sévère ne soit immédiatement décrétée. Le temps des fraudes électorales est passé, et ne reviendra plus. Qu'on se le tienne pour dit. »

Nos colonnes ne suffiraient point à l'enregistrement de tous les faits qui nous sont dénoncés à propos des élections. Nous avons tout fait pour en assurer la liberté; nous ne reculons devant aucun obstacle pour que leur sincérité ne soit douteuse pour personne. Il s'est passé dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris des choses incroyables; nous connaissons des électeurs qui ont reçu jusqu'à douze cartes en réclamant au nom de leurs amis, de leurs frères, de leurs parents, etc. Un de nos amis en a écrit.

On lit dans le *Journal des Débats*:

Le bruit a couru et s'est accrédité que la banque avait acheté à Londres pour 50 millions d'argent fin, destiné à venir augmenter sa réserve métallique. Si le fait est exact et l'opération consommée à de bonnes conditions, il faudra remercier la Banque de ce qu'elle aura pris d'affirmer les bases de son crédit, dont le maintien importe à la prospérité et à l'honneur de la république française.

Le *Monde républicain* publie la nouvelle suivante; nous lui en laissons toute la responsabilité:

Une étrange découverte vient d'être faite au château de Chantilly, ce palais, témoin de la fin tragique du prince de Bourbon, lequel palais, comme on sait, était devenu la propriété du duc d'Aumale.

On a trouvé dans un tiroir, au fond d'un vieux meuble de cabinet, une lettre de la baronne de Feuchères, adressée à un écuyer du prince, dans laquelle la ténébreuse affaire de l'espagnole est, pour ainsi dire, expliquée dans le sens de la pendaison volontaire.

On communique la note suivante à un journal:

Ce matin, à cinq heures, une personne qui est connue comme un des députés du Luxembourg, c'est-à-dire un des scides de Louis Blanc, s'est introduit dans une école des Frères de la rue de Fleurus, où l'on avait voté hier, et y a soustrait une urne du scrutin. Il s'est rendu de là au marché de Fleurus, et y faisait seller un cheval pour emporter son urne. Un employé de l'éclairage, qui l'avait vu faire, a amené des gardes nationaux à la mairie du onzième, et il a été arrêté. L'arrestation n'a pas eu lieu sans difficulté, parce qu'il a menacé les gardes nationaux de son crédit. Le lieutenant qui commandait hésitait encore, mais un simple garde a pris la parole et a nommé l'officier de faire son devoir, ce qu'il a fait. Le député a été conduit à la mairie. C'est un événement dont on s'entre-tient beaucoup dans le onzième arrondissement.

On lit dans l'Assemblée Nationale:

Lorsqu'hier dernier nous avons annoncé la conspiration que le mouvement de la grande nationale a fait avorter dimanche, nous avons cru devoir nous occuper des détails que nous connaissions, au sujet des conférences entre les membres du gouvernement provisoire.

Maintenant que l'on se propose de traiter de calomnies les accusations que nous avons formulées contre les conspirateurs, maintenant surtout que les détails sont connus de tout le monde, et qu'ils courent à l'étranger, il n'y a point d'inconvénient à les donner dans notre journal.

Dimanche matin, M. le général Changarnier, qui devait quitter Paris le soir même et partir pour Berlin, s'était rendu chez M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères, pour demander ses dernières instructions. Le général trouva l'hôtel dans la plus grande agitation: M. de Lamartine, disait-on, courait dans ce moment les plus grands dangers. Parvenu jus qu'à l'escalier de Lamartine, M. Changarnier apprit que les assemblées commencent au Champ-de-Mars, devaient se porter sur l'hôtel de Ville. Là se trouvaient MM. de Lamartine et Narraz, et enlever le gouvernement provisoire. En un instant, le général Changarnier fut à la com-

mande. Les honorables membres du gouvernement, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la guerre de Paris, étaient vivement émus, mais disposés à faire courageusement le sacrifice de leur vie, à attendre de pied ferme les ennemis, dont on annonçait l'approche. En homme de guerre et d'action, le général ouvrit tout d'abord l'avis d'une résistance désespérée, obtint

immédiatement les pouvoirs nécessaires, et réunit la garde nationale. On sait le reste.

On assure que, dans une réunion tenue hier au soir à l'Hôtel-de-Ville, plusieurs membres du gouvernement provisoire ont émis la proposition de retarder de quelque temps l'époque fixée pour l'ouverture de l'Assemblée nationale.

Cette proposition aurait été, du reste, rejetée après une discussion qui, ajoute-t-on, se serait traduite en paroles des plus vives.

Nous apprenons que la maison Rothschild vient de recevoir, depuis deux jours, une grande quantité de numéraire qu'elle se propose de jeter hardiment sur la place de Paris. Cet événement ne peut manquer d'amener une grande confiance dans toutes les transactions financières et commerciales. (l'Union.)

Le *National* fait aujourd'hui un pas dans la voie de polémique rétrospective où il est entré hier. Il n'en est pas encore aux reproches, mais déjà le regret se mêle à ses appréciations du passé; et l'acte qu'il signale entre tous comme regrettable, dans les deux mois qui viennent de s'écouler, c'est le trop long ajournement des élections. « Faites un mois plus tôt, dit-il, elles allégeraient les épaules de notre gouvernement: les difficultés, les embarras qui ont surgi ne se seraient pas présentés en aussi grand nombre. » Si nous avions le moindre goût aux récriminations, quel beau jeu nous ferait cette déclaration du *National*! Depuis cinq semaines, voilà ce que nous disons, et pas autre chose: c'est pour l'avoir dit et répété qu'on nous traite de réactionnaires. — Décidément, le *National* est avec nous dans la réaction. (Idem.)

Les bureaux de l'Assemblée nationale ont été assaillis à deux reprises, une première fois par des députés du Luxembourg, une seconde fois par des députés du club Blanqui. Ce journal s'exprime ainsi:

« Avant-hier, après minuit, des députés du Luxembourg se sont présentés dans nos bureaux pour protester contre notre article sur la *Dynastie Louis Blanc*. Au langage animé de l'un d'eux, il était facile de reconnaître qu'on leur avait donné des préventions contre le journal l'Assemblée nationale; le rédacteur auquel ils s'adressaient a refusé d'écrire une rédaction sous leur dictée, ainsi qu'ils l'exigeaient, et les a engagés à revenir le lendemain pour présenter leurs observations au comité de rédaction.

Ce soir, à dix heures et demie, nos bureaux ont été envahis encore une fois. Treute personnes environ, membres de la *Société républicaine centrale*, se sont présentées en tumulte. Elles apportaient une lettre signée de A. Blanqui, président, et de six autres députés du club. Deux de nos rédacteurs étaient alors présents. »

On lit dans l'*Avenir*, nouveau journal de Toulouse:

« On pourra juger de l'esprit du club de la Voix du peuple, par les motions suivantes faites à la tribune:

« Citoyens! s'écrie un orateur, je demande la mort de tous les aristocrates et le partage des biens. (Bravo!) Allons chez les riches et faisons-nous justice nous-mêmes. Savez-vous comment il faut procéder? Vous allez chez l'aristocrate, voyons? Qu'on me l'amène, je ne fais que comme ça (il fait le signe d'ôter un poignard); et pist! et je foule sa tête à mes pieds. (Bravo!) On agit comme ça avec les aristocrates, les prêtres et tous les mauvais citoyens. Voilà ma devise! (pour motion.)

« Un autre orateur le remplace à la tribune:

« Citoyens, dit-il, un argent a été puni injustement par son capitaine, je le sais, moi. Il a été mis aux arrêts. Je demande donc qu'à l'instant même on le fasse mettre en liberté.

« Quant au capitaine, je demande qu'on nous l'amène ici. Nous le mettrons en lambeaux, et chacun de nous en portera un morceau chez soi. Voilà ma motion! (Applaudissements frénétiques.) »

### Lyon!

La situation qui nous est faite aujourd'hui préoccupe tellement les esprits qu'il semble que chacun ait oublié ses frères des départements. Lyon, la seconde capitale de la république est cependant assez gravement menacée, pour qu'à défaut de l'attention publique, le gouvernement provisoire se rappelle qu'il est chargé de la sûreté, du salut de tous.

Voici ce qu'on nous écrit de cette malheureuse ville:

« Je suis à Lyon avec le 1<sup>er</sup> bataillon de guerre auquel j'appartiens, et, depuis notre arrivée, nous sommes continuellement sous les armes. Il est impossible de dépendre l'agitation qui règne dans cette ville en ce moment, et il est encore plus impossible de s'en faire une idée exacte. Il y a ici plus de cent clubs dans la plupart desquels on étale les doctrines les plus extraordinaires et en opposition les unes aux autres; mais, ce qui jette l'épouvante dans cette ville, ce sont trois ou quatre bandes parfaitement organisées et obéissant à des chefs; elles sont connues sous les noms de *Voraces*, *Vautours*, *Ventres-Creux*, etc...

De temps en temps il leur prend des velléités inconcevables: tantôt, après s'être réunis au nombre de trois ou quatre mille, les clubs se font vent, tambour en tête, donner un charivari à l'homme le plus inoffensif; d'autres fois, il se dirigent vers la demeure de citoyen Arago, commissaire extraordinaire du gouvernement; tantôt ils demandent deux petites heures de pillage; enfin, ces jours derniers, ils voulaient venir s'emparer de l'arsenal, poste peu fortifié où la troupe est casernée. Avertis à temps, celle-ci se rendit à la caserne et prit toutes les dispositions de défense nécessaires, jet on fut sur le point d'en venir aux mains. En résumé, tout le monde est ici à bout de patience, il y aura, si l'on n'y prend garde, une explosion terrible. »

Nous le demandons. Est-ce que M. Ledru-Rollin ne se sent pas pour Lyon une tendresse égale à celle qu'il a montrée pour Amiens? Est-ce qu'il ne pourrait pas y envoyer quatre ou cinq bataillons de la garde mobile, afin, la garde nationale aidant, d'apaiser un peu la faim et la soif du pillage; de ces vautours dévorants, trop affamés? (Corsaire.)

## THEATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.

Samedi 29 Avril 1848. — (Représentation n° 123.)

### CHARLES VI.

grand-opéra en cinq actes, paroles de Casimir Delavigne, musique de Halévy.

On commencera à 6 heures et demie.

## ANNONCES.

### A LOUER A ROTTERDAM,

pour le mois d'août prochain ou plus tôt, une très-belle Maison moderne, située dans une des plus belles parties de la ville. S'adresser à M. J. F. METZELAAR, Architecte, Louw Haven 2, n° 211.

## MODES.

### Fabrique de Chapeaux de paille.

Mlle L. Rozenberg, MODISTE, a l'honneur d'informer le public qu'au 1<sup>er</sup> Mai prochain elle ouvrira un MAGASIN DE MODES, consistant en CHAPEAUX D'ÉTOFFES, CHAPEAUX DE PAILLE, BONNETS, COIFFURES et tous autres objets de mode. Un séjour de deux ans à Paris pendant lequel Mlle ROZENBERG a établi des relations avec les meilleures maisons de commerce de ce genre, lui a ménagé les moyens d'assortir son Magasin des Modes les plus récentes. A ce titre elle se flâte de mériter la bienveillance et la faveur du public. Son Magasin de Modes est établi rue dite *Nieuwe Molstraat*, n° 143, à La Haye.

## AVIS.

M. Fournier, cuisinier de Son Excellence sir E. C. DISBROWE, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique, prévient toute personne ayant des réclamations à faire sur lui à la charge du ministre, de vouloir bien se présenter le Samedi 29 Avril courant, de onze heures à midi; passé ce temps on ne recevra plus de réclamations. La Haye, ce 27 Avril 1848. A. FOURNIER.

## A LOUER.

A proximité d'Arnhem, province de Gueldre, pour le 1<sup>er</sup> mai, une maison de campagne, avec remise pour quatre chevaux; peu de terrain, mais prairie libre sur une grande terre. La maison contient 14 chambres et des offices; elle se loue aussi meublée.

Pour plus amples informations, s'adresser chez M. A. J. VAN OSTVEREN à Arnhem.

## Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 27 Avril.

	Int.	PLUS BAS COURS.	LE PLUS HAUT COURS.
Dette active	2 1/2	40 1/2	41 1/2
Dette dite	3	47 1/2	48 1/2
Dite en liquidation	3	—	47 1/2
Dite ditto	3	63	63 1/2
Dite des Indes	4	62	62 1/2
Syndicat	3 1/2	59 1/2	60
Dite	3 1/2	—	—
Société de Commerce	4 1/2	121 1/2	123 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	—
Act. du chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	89	—
Subscrip. au Grand-Livre	6	48 1/2	48 1/2
Certificats au ditto	6	48	48 1/2
Dite inscriptions 1831 & 1833	5	74	74 1/2
Emprunt de 1840	4	65	65 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	63 1/2	64
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deferred	—	—	—
Ardoins	5	7 1/2	7 1/2
Dite intérieur à 6 m.	3	16 1/2	16 1/2
Coupons Ardoins	—	6 1/2	6 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dite métalliques	—	58	58
Dite ditto	—	30 1/2	30 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	—	—	—
France	—	—	—
Pologne	—	—	—
Brésil	—	—	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	3	14 1/2	14 1/2

Bourse de Paris du 26 Avril.

	Int.	COURS.	COMPTE.
France	—	65	64 1/2
Cinq pour cent	—	—	44 50
Trois pour cent	—	—	—
Emprunt Ardoins 3 p. c.	—	—	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. ditto	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—
Belgique	—	—	—
Banque belge	—	—	—

Bourse de Paris du 26.

La bourse était en pleine hausse sur les valeurs. Le décret relatif à chemins de fer n'ayant pas encore paru au *Moniteur*, on se pensait qu'il ne serait pas publié et que la question serait réservée à l'Assemblée nationale. Cette nouvelle a donné lieu à de nouveaux achats de 5 p. c. qui se sont recherchés pendant toute la bourse. Les cours ont donc continué à monter, et pendant toujours bien parce que l'exportation était toujours regardée comme un fait certain et que la plupart des actionnaires ne voient pas de très bons moyens de sortir d'embaras. La hausse sur la banque de France est très rapide et elle est surtout attribuée à la fusion prochaine de cette banque avec les banques des départements. On disait aussi que la banque de France avait obtenu de la banque d'Angleterre des conditions de prêt sur dépôt de billets de banque et de bons du trésor.

Le 3 p. c. qui était hier à 41-25, a varié de 41-75 à 41-50, et est resté à 41-50.

Le 5 p. c. fermé hier à 62, a fait 63-50 et 65 et reste à 65.

Les bons du trésor ont fait 39 et 37 1/2 c. d'escompte.

Bourse d'Amsterdam du 27 Avril.

Métalliques 5 p. c. — Naples 5 p. c. — Ardoins 5 p. c. — Différée ancienne 5 p. c. — Passive 5 p. c. — Lots de Haue. — Cours de la Bourse (24 heures) Ardoins.

Bourse de Londres du 25 Avril.

3 p. c. Cons. 81 1/2, 82. — 2 1/2 p. c. Holl. 40, 41. — 4 p. c. — 6 p. c. 5 x 11 1/2. — 3 p. c. 21 1/2. — Portug. 4 p. c. 15 1/2.

A LA HAYE, chez Léopold Loubenberg, Sous...